

## Délibération du Comité Syndical n° CS 01/2020

Réunion du 4 février 2020

Le 4 février 2020, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

**Date de convocation :**

23/01/2020

**Secrétaire de séance :**

Gilles GONTHIER

**Nombre de membres en exercice :**

30

**Étaient Présents :**

BARNIER Patrick  
 COSYNS Louis  
 COURIVAUD Bernadette  
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine  
 FOURRÉ Daniel  
 LALLIER Annie  
 CHABRILLAT Guy  
 DE BARTILLAT Nathalie  
 DEBONO Yves  
 DRUNAT Christophe  
 GODARD Denys  
 GONTHIER Gilles  
 GRESSET François  
 MATHE Jean-Roger

**Étaient absents ou excusés**

BALLERAT Xavier  
 BERNARD Paul  
 COLLIN Pascal  
 GOFFINET Pierre -Etienne  
 LARDY Jean-Pierre  
 NAULEAU Nicolas  
 PIETU Delphine  
 PRELY Damien  
 RICHER Marie-Pierre  
 RIMBAULT Jean-Claude  
 RIOTTE Emmanuel  
 RIVET Michelle  
 ROGER Claude  
 ROULLET Dominique  
 SINSOULIER-BIGOT Agnès  
 TIMMERMAN Patrick

**Pouvoirs**

BALLERAT Xavier  
 RICHER Marie-Pierre  
 RIMBAULT Jean-Claude  
 RIVET Michelle  
 ROULLET Dominique  
 TIMMERMAN Patrick

Délégué du Conseil départemental du Cher  
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire  
 Déléguée du Conseil départemental du Cher  
 Déléguée du Conseil départemental du Cher  
 Délégué du Conseil départemental du Cher  
 Déléguée du Conseil départemental du Cher  
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry  
 Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois  
 Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise  
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry  
 Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry  
 Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais  
 Délégué de la CDC Sauldre et Sologne  
 Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher  
 -  
 Délégué de la CDC Pays de Nérondes  
 Délégué de la CDC Trois Provinces  
 Délégué de la CDC Cœur de France  
 Délégué de la CDC La Septaine  
 Délégué de la CDC Le Dunois  
 Délégué de la CDC Berry Grand Sud  
 Déléguée du Conseil départemental du Cher  
 Délégué de la CDC Cœur de Berry  
 Déléguée du Conseil départemental du Cher  
 Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire  
 Délégué du Conseil départemental du Cher  
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire  
 Délégué de la CDC Cœur de France  
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire  
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire  
 Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire  
 -  
 COURIVAUD Bernadette  
 FOURRÉ Daniel  
 BARNIER Patrick  
 COSYNS Louis  
 BARNIER Patrick  
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine

## Point n°1

### Approbation du procès-verbal du comité syndical du 12 décembre 2019

#### Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré ;

#### DÉCIDE

- **d'approuver** le procès-verbal du comité syndical du 12 décembre 2019, joint à la présente délibération.

#### VOTE :

**Pour** : 31,25 voix (9 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 20,25 voix et 11 délégués de CDC représentant 11 voix)

**Contre** : 0,00 voix

**Abstention** : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



# Berry Numérique

## Délibération du Comité Syndical n° CS 02/2020

Réunion du 4 février 2020

Le 4 février 2020, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

### Date de convocation :

23/01/2020

### Secrétaire de séance :

Gilles GONTHIER

### Nombre de membres en exercice :

30

### Étaient Présents :

BARNIER Patrick  
 COSYNS Louis  
 COURIVAUD Bernadette  
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine  
 FOURRÉ Daniel  
 LALLIER Annie  
 CHABRILLAT Guy  
 DE BARTILLAT Nathalie  
 DEBONO Yves  
 DRUNAT Christophe  
 GODARD Denys  
 GONTHIER Gilles  
 GRESSET François  
 MATHE Jean-Roger

### Étaient absents ou excusés

BALLERAT Xavier  
 BERNARD Paul  
 COLLIN Pascal  
 GOFFINET Pierre -Etienne  
 LARDY Jean-Pierre  
 NAULEAU Nicolas  
 PIETU Delphine  
 PRELY Damien  
 RICHER Marie-Pierre  
 RIMBAULT Jean-Claude  
 RIOTTE Emmanuel  
 RIVET Michelle  
 ROGER Claude  
 ROULLET Dominique  
 SINSOULIER-BIGOT Agnès

TIMMERMAN Patrick

### Pouvoirs

BALLERAT Xavier  
 RICHER Marie-Pierre  
 RIMBAULT Jean-Claude  
 RIVET Michelle  
 ROULLET Dominique  
 TIMMERMAN Patrick

Délégué du Conseil départemental du Cher  
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire  
 Déléguée du Conseil départemental du Cher  
 Déléguée du Conseil départemental du Cher  
 Délégué du Conseil départemental du Cher  
 Déléguée du Conseil départemental du Cher  
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry  
 Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois  
 Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise  
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry  
 Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry  
 Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais  
 Délégué de la CDC Sauldre et Sologne  
 Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher

-  
 Délégué de la CDC Pays de Nérondes  
 Délégué de la CDC Trois Provinces  
 Délégué de la CDC Cœur de France  
 Délégué de la CDC La Septaine  
 Délégué de la CDC Le Dunois  
 Délégué de la CDC Berry Grand Sud  
 Déléguée du Conseil départemental du Cher  
 Délégué de la CDC Cœur de Berry  
 Déléguée du Conseil départemental du Cher  
 Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire  
 Délégué du Conseil départemental du Cher  
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire  
 Délégué de la CDC Cœur de France  
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire  
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire  
 Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

-  
 COURIVAUD Bernadette  
 FOURRÉ Daniel  
 BARNIER Patrick  
 COSYNS Louis  
 BARNIER Patrick  
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine

## Point n°2

### Approbation du compte de gestion 2019

#### Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relative à l'exercice 2019 a été réalisée par le Payeur départemental du Cher et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif du syndicat mixte Berry Numérique ;

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du Payeur ;

Vu le rapport du Président ;

Et après en avoir délibéré,

#### DÉCIDE

- **d'approuver** le compte de gestion du Payeur pour l'exercice 2019 dont les écritures sont conformes au compte administratif du syndicat pour le même exercice.

#### VOTE :

**Pour** : 31,25 voix (9 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 20,25 voix et 11 délégués de CDC représentant 11 voix)

**Contre** : 0,00 voix

**Abstention** : 0,00 voix

  
PATRICK BARNIER  
PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE  
  
Siret 200 041 481 00017

# Berry Numérique

## Délibération du Comité Syndical n° **CS 03/2020**

Réunion du 4 février 2020

Le 4 février 2020, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

### Date de convocation :

23/01/2020

### Secrétaire de séance :

Gilles GONTHIER

### Nombre de membres en exercice :

30

### Étaient Présents :

BARNIER Patrick  
COSYNS Louis  
COURIVAUD Bernadette  
DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine  
FOURRÉ Daniel  
LALLIER Annie  
CHABRILLAT Guy

DE BARTILLAT Nathalie  
DEBONO Yves

DRUNAT Christophe  
GODARD Denys  
GONTHIER Gilles

GRESSET François  
MATHE Jean-Roger

### Étaient absents ou excusés

BALLERAT Xavier  
BERNARD Paul  
COLLIN Pascal  
GOFFINET Pierre -Etienne  
LARDY Jean-Pierre  
NAULEAU Nicolas  
PIETU Delphine  
PRELY Damien  
RICHER Marie-Pierre  
RIMBAULT Jean-Claude  
RIOTTE Emmanuel  
RIVET Michelle  
ROGER Claude  
ROULLET Dominique  
SINSOULIER-BIGOT Agnès

TIMMERMAN Patrick

### **Pouvoirs**

BALLERAT Xavier  
RICHER Marie-Pierre  
RIMBAULT Jean-Claude  
RIVET Michelle  
ROULLET Dominique  
TIMMERMAN Patrick

Délégué du Conseil départemental du Cher  
Délégué de la Région Centre-Val de Loire  
Déléguée du Conseil départemental du Cher  
Déléguée du Conseil départemental du Cher  
Délégué du Conseil départemental du Cher  
Déléguée du Conseil départemental du Cher  
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry  
Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois  
Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise  
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry  
Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry  
Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais  
Délégué de la CDC Sauldre et Sologne  
Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher

-  
Délégué de la CDC Pays de Nérondes  
Délégué de la CDC Trois Provinces  
Délégué de la CDC Cœur de France  
Délégué de la CDC La Septaine  
Délégué de la CDC Le Dunois  
Délégué de la CDC Berry Grand Sud  
Déléguée du Conseil départemental du Cher  
Délégué de la CDC Cœur de Berry  
Déléguée du Conseil départemental du Cher  
Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire  
Délégué du Conseil départemental du Cher  
Déléguée de la Région Centre-Val de Loire  
Délégué de la CDC Cœur de France  
Délégué de la Région Centre-Val de Loire  
Déléguée de la Région Centre-Val de Loire  
Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

-  
COURIVAUD Bernadette  
FOURRÉ Daniel  
BARNIER Patrick  
COSYNS Louis  
BARNIER Patrick  
DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine

## Point n°3

### Approbation du compte administratif 2019

#### Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°CS 11/2019 du 18 mars 2019 relative au vote du budget primitif 2019, conformément au cadre comptable ;

Vu la délibération n°CS 29/2019 du 11 octobre 2019 relative au vote de la décision modificative n°1, conformément au cadre comptable ;

M Patrick BARNIER, ayant dressé le compte administratif 2019 ;

Considérant que le président du Comité syndical s'est retiré au moment du vote, et que M Daniel FOURRE assure la présidence ;

Vu le compte de gestion de l'exercice 2019 dressé par le Payeur ;

Et après en avoir délibéré,

#### DECIDE

- d'arrêter le compte administratif 2019 du syndicat :

|                                | Investissement Fonctionnement |                       |
|--------------------------------|-------------------------------|-----------------------|
| Recettes                       | 16 345 353,71 €               | 2 078 798,13 €        |
| Dépenses                       | 19 994 559,76 €               | 1 661 992,25 €        |
| <b>Résultats de l'exercice</b> | <b>-3 649 206,05 €</b>        | <b>416 805,88 €</b>   |
| Résultats antérieurs           | 13 151 068,19 €               | 2 208 999,85 €        |
| Résultats cumulé               | <b>9 501 862,14 €</b>         | <b>2 625 805,73 €</b> |
| <b>Restes à réaliser</b>       |                               |                       |
| Dépenses                       | 112 938,36 €                  | 0,00 €                |
| Recettes                       | 0,00 €                        | 0,00 €                |
| <b>Solde restes à réaliser</b> | <b>-112 938,36 €</b>          | <b>0,00 €</b>         |
| <b>Solde d'exécution</b>       | <b>9 388 923,78 €</b>         | <b>2 625 805,73 €</b> |

Envoyé en préfecture le 05/02/2020

Reçu en préfecture le 05/02/2020

Affiché le

ID : 018-200041481-20200204-CS03\_2020-DE

### **Affectation du résultat**

Résultat du fonctionnement reporté

**2 625 805,73 €**

Résultat de l'investissement reporté

**9 501 862,14 €**

- **de reconnaître la sincérité des restes à réaliser.**

Les Restes A Réaliser (RAR) en dépenses sont les dépenses qui ont été engagées mais pas encore payées. Elles correspondent aux projets seulement signés mais pas encore en cours d'exécution ou les projets en cours d'exécution mais non achevés.

Les restes à réaliser sont détaillés ci-dessous par article :

| IMPUTATION BUDGETAIRE |                                                   | Restes à réaliser |
|-----------------------|---------------------------------------------------|-------------------|
| 2315                  | Installations, matériels et outillages techniques | 112 938 ,36 €     |
| TOTAL CHAPITRE 23     |                                                   | 112 938 ,36 €     |

- **d'adopter le compte administratif annexé.**

### **VOTE :**

**Pour** : 25,75 voix (7 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 15,75 voix et 10 délégués de CDC représentant 10 voix)

**Contre** : 0,00 voix

**Abstention** : 0,00 voix

DANIEL FOURRÉ

VICE-PRÉSIDENT DU BERRY NUMÉRIQUE



## Délibération du Comité Syndical n° CS 04/2020

Réunion du 4 février 2020

Le 4 février 2020, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

### Date de convocation :

23/01/2020

### Secrétaire de séance :

Gilles GONTHIER

### Nombre de membres en exercice :

30

### Étaient Présents :

BARNIER Patrick

COSYNS Louis

COURIVAUD Bernadette

DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine

FOURRÉ Daniel

LALLIER Annie

CHABRILLAT Guy

DE BARTILLAT Nathalie

DEBONO Yves

DRUNAT Christophe

GODARD Denys

GONTHIER Gilles

GRESSET François

MATHE Jean-Roger

### Étaient absents ou excusés

BALLERAT Xavier

BERNARD Paul

COLLIN Pascal

GOFFINET Pierre -Etienne

LARDY Jean-Pierre

NAULEAU Nicolas

PIETU Delphine

PRELY Damien

RICHER Marie-Pierre

RIMBAULT Jean-Claude

RIOTTE Emmanuel

RIVET Michelle

ROGER Claude

ROULLET Dominique

SINSOULIER-BIGOT Agnès

TIMMERMAN Patrick

### Pouvoirs

BALLERAT Xavier

RICHER Marie-Pierre

RIMBAULT Jean-Claude

RIVET Michelle

ROULLET Dominique

TIMMERMAN Patrick

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué de la Région Centre-Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry

Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais

Délégué de la CDC Sauldre et Sologne

Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher

-

Délégué de la CDC Pays de Nérondes

Délégué de la CDC Trois Provinces

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué de la CDC La Septaine

Délégué de la CDC Le Dunois

Délégué de la CDC Berry Grand Sud

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Cœur de Berry

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué de la Région Centre-Val de Loire

Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

-

COURIVAUD Bernadette

FOURRÉ Daniel

BARNIER Patrick

COSYNS Louis

BARNIER Patrick

DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine

## Point n°4

### Budget primitif 2020

#### Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 11 de la loi d'orientation n°92.125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu la délibération n° CS 32/2019 du 12 décembre 2019 adoptant le débat d'orientation budgétaire ;

Vu les statuts du syndicat fixant les contributions de fonctionnement ;

Vu le projet de budget primitif 2020 ;

Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M4 et en particulier celles relatives à l'affectation du résultat ;

Vu les résultats figurant au compte administratif 2019 approuvé ce même jour ;

Vu le rapport du Président ;

Et après en avoir délibéré ;

#### DÉCIDE

- **d'approuver** le montant des recettes et des dépenses inscrits aux chapitres rappelés dans le budget primitif 2020 de Berry Numérique tel qu'il est annexé à la présente délibération soit en section de fonctionnement **5 384 241,77 €** et en section d'investissement **32 133 903,91 €** ;
- **de reporter** à la section de fonctionnement à l'article 002 l'excédent de **2 625 805,73 €** ;
- **de reporter** à la section d'investissement à l'article 001 l'excédent de **9 501 862,14 €** ;
- **d'autoriser** le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- **d'approuver** les modifications des autorisations de programme et des crédits de paiements suivants :
  - changement de nom de l'autorisation de programme « **investissement Cher 2015-2021** » qui devient « **Mise en œuvre SDTAN phase 1** »
  - modification du montant de l'autorisation de programme et de la répartition des crédits de paiements :

|              | Montant voté           | Modification           |                        |
|--------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| CP 2015      | 83 778,06 €            | 0,00 €                 | 83 778,06 €            |
| CP 2016      | 775 282,65 €           | 0,00 €                 | 775 282,65 €           |
| CP 2017      | 6 673 322,25 €         | 0,00 €                 | 6 673 322,25 €         |
| CP 2018      | 12 015 940,40 €        | 0,00 €                 | 12 015 940,40 €        |
| CP 2019      | 30 287 518,98 €        | -11 279 564,12 €       | 19 007 954,86 €        |
| CP 2020      | 24 212 481,02 €        | +5 858 484,53 €        | 30 070 965,55 €        |
| CP 2021      | 12 951 676,64 €        | +12 048 323,36 €       | 25 000 000,00 €        |
| CP 2022      | 0,00 €                 | +2 372 756,23 €        | 2 372 756,23 €         |
| <b>TOTAL</b> | <b>87 000 000,00 €</b> | <b>+9 000 000,00 €</b> | <b>96 000 000,00 €</b> |

- **d'approuver** le budget primitif, tel qu'annexé à la présente délibération;

#### **VOTE :**

**Pour** : 31,25 voix (9 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 20,25 voix et 11 délégués de CDC représentant 11 voix)

**Contre** : 0,00 voix

**Abstention** : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



## Délibération du Comité Syndical n° CS 05/2020

Réunion du 4 février 2020

Le 4 février 2020, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

### Date de convocation :

23/01/2020

### Secrétaire de séance :

Gilles GONTHIER

### Nombre de membres en exercice :

30

### Étaient Présents :

BARNIER Patrick  
 COSYNS Louis  
 COURIVAUD Bernadette  
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine  
 FOURRÉ Daniel  
 LALLIER Annie  
 CHABRILLAT Guy

DE BARTILLAT Nathalie  
 DEBONO Yves

DRUNAT Christophe  
 GODARD Denys  
 GONTHIER Gilles

GRESSET François  
 MATHE Jean-Roger

### Étaient absents ou excusés

BALLERAT Xavier  
 BERNARD Paul  
 COLLIN Pascal  
 GOFFINET Pierre -Etienne  
 LARDY Jean-Pierre  
 NAULEAU Nicolas  
 PIETU Delphine  
 PRELY Damien  
 RICHER Marie-Pierre  
 RIMBAULT Jean-Claude  
 RIOTTE Emmanuel  
 RIVET Michelle  
 ROGER Claude  
 ROULLET Dominique  
 SINSOULIER-BIGOT Agnès

TIMMERMAN Patrick

### Pouvoirs

BALLERAT Xavier  
 RICHER Marie-Pierre  
 RIMBAULT Jean-Claude  
 RIVET Michelle  
 ROULLET Dominique  
 TIMMERMAN Patrick

Délégué du Conseil départemental du Cher  
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire  
 Déléguée du Conseil départemental du Cher  
 Déléguée du Conseil départemental du Cher  
 Délégué du Conseil départemental du Cher  
 Déléguée du Conseil départemental du Cher  
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry  
 Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois  
 Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise  
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry  
 Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry  
 Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais  
 Délégué de la CDC Sauldre et Sologne  
 Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher

-  
 Délégué de la CDC Pays de Nérondes  
 Délégué de la CDC Trois Provinces  
 Délégué de la CDC Cœur de France  
 Délégué de la CDC La Septaine  
 Délégué de la CDC Le Dunois  
 Délégué de la CDC Berry Grand Sud  
 Déléguée du Conseil départemental du Cher  
 Délégué de la CDC Cœur de Berry  
 Déléguée du Conseil départemental du Cher  
 Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire  
 Délégué du Conseil départemental du Cher  
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire  
 Délégué de la CDC Cœur de France  
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire  
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire  
 Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

-  
 COURIVAUD Bernadette  
 FOURRÉ Daniel  
 BARNIER Patrick  
 COSYNS Louis  
 BARNIER Patrick  
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine

## Point n°5

### Avenant n°1 à la Convention de financement avec la communauté de communes Arnon Boischaut Cher

#### Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) du Cher;

Vu la délibération n°CS 40/2017 du 12 décembre 2017 formalisant les relations financières entre Berry Numérique et la communauté de communes Arnon Boischaut Cher ;

Considérant que de nouvelles discussions concernant la commune de Venesmes, nécessitent une évolution du périmètre initial du projet de déploiement très haut débit en fibre optique ;

Considérant que cette opération étant réalisée en dépassant l'enveloppe financière prévue par le schéma directeur d'aménagement numérique, elle est intégralement financée par la communauté de communes ;

Considérant qu'il convient d'établir un avenant élargissant le périmètre initial de la convention modifiant notamment l'article 4 de la convention relatif au montant de l'opération ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

#### DÉCIDE

- **d'approuver** l'avenant n°1 à la convention de financement de la communauté de communes Arnon Boischaut Cher,
- **d'autoriser** le Président à signer cet avenant n°1 et tous les documents associés avec cet EPCI.

#### VOTE :

**Pour** : 31,25 voix (9 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 20,25 voix et 11 délégués de CDC représentant 11 voix)

**Contre** : 0,00 voix

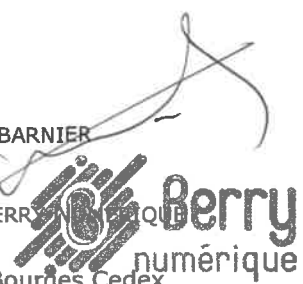
**Abstention** : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE

Berry Numérique – 1 Place Marcel Plaisant- CS N°30322- 18023 Bourges Cedex

Siret 200 041 481 00017



# Berry Numérique

## Délibération du Comité Syndical n° CS 06/2020

### Réunion du 4 février 2020

Le 4 février 2020, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

#### Date de convocation :

23/01/2020

#### Secrétaire de séance :

Gilles GONTHIER

#### Nombre de membres en exercice :

30

#### Étaient Présents :

BARNIER Patrick  
 COSYNS Louis  
 COURIVAUD Bernadette  
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine  
 FOURRÉ Daniel  
 LALLIER Annie  
 CHABRILLAT Guy

DE BARTILLAT Nathalie  
 DEBONO Yves

DRUNAT Christophe  
 GODARD Denys  
 GONTHIER Gilles

GRESSET François

#### Étaient absents ou excusés

BALLERAT Xavier  
 BERNARD Paul  
 COLLIN Pascal  
 GOFFINET Pierre -Etienne  
 LARDY Jean-Pierre  
 MATHE Jean-Roger  
 NAULEAU Nicolas  
 PIETU Delphine  
 PRELY Damien  
 RICHER Marie-Pierre  
 RIMBAULT Jean-Claude  
 RIOTTE Emmanuel  
 RIVET Michelle  
 ROGER Claude  
 ROULLET Dominique  
 SINSOULIER-BIGOT Agnès

TIMMERMAN Patrick

#### Pouvoirs

BALLERAT Xavier  
 RICHER Marie-Pierre  
 RIMBAULT Jean-Claude  
 RIVET Michelle  
 ROULLET Dominique  
 TIMMERMAN Patrick

Délégué du Conseil départemental du Cher  
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire  
 Déléguée du Conseil départemental du Cher  
 Déléguée du Conseil départemental du Cher  
 Délégué du Conseil départemental du Cher  
 Déléguée du Conseil départemental du Cher  
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry  
 Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois  
 Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise  
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry  
 Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry  
 Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais  
 Délégué de la CDC Sauldre et Sologne

-  
 Délégué de la CDC Pays de Nérondes  
 Délégué de la CDC Trois Provinces  
 Délégué de la CDC Cœur de France  
 Délégué de la CDC La Septaine  
 Délégué de la CDC Le Dunois  
 Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher  
 Délégué de la CDC Berry Grand Sud  
 Déléguée du Conseil départemental du Cher  
 Délégué de la CDC Cœur de Berry  
 Déléguée du Conseil départemental du Cher  
 Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire  
 Délégué du Conseil départemental du Cher  
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire  
 Délégué de la CDC Cœur de France  
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire  
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire  
 Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

-  
 COURIVAUD Bernadette  
 FOURRÉ Daniel  
 BARNIER Patrick  
 COSYNS Louis  
 BARNIER Patrick  
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine

Le 4 février 2020, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

## Point n°6

### Convention type pour la participation d'un tiers à l'extension du réseau très haut débit

#### Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales notamment l'article L.1425-1 ;

Vu le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) du Cher ;

Vu les missions de Berry Numérique en tant que constructeur du réseau public très haut débit en fibre optique ;

Vu la nécessité pour certains propriétaires de rendre éligible un ou plusieurs locaux au réseau départemental de fibre optique déployé par le Constructeur ;

Considérant que ce déploiement nécessite une extension du réseau public très haut débit en fibre optique ;

Considérant que la formalisation des relations entre les propriétaires et Berry Numérique nécessite d'établir une convention type qui sera utilisée pour le déploiement des lignes de communications électronique à très haut débit à chaque fois que le cas se présentera ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

#### DÉCIDE

- **d'approuver** le contenu de la convention type, annexée à la présente délibération ;
- **d'autoriser** le Président à la signer à chaque fois qu'il sera nécessaire.

#### VOTE :

**Pour** : 30,25 voix (9 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 20,25 voix et 10 délégués de CDC représentant 10 voix)

**Contre** : 0,00 voix

**Abstention** : 0,00 voix

PATRICK BARNIER  
PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE  
  
Siret 200 041 481 00017

# Berry Numérique

## Délibération du Comité Syndical n° CS 07/2020

### Réunion du 4 février 2020

Le 4 février 2020, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

**Date de convocation :**

23/01/2020

**Secrétaire de séance :**

Gilles GONTHIER

**Nombre de membres en exercice :**

30

**Étaient Présents :**

BARNIER Patrick  
 COSYNS Louis  
 COURIVAUD Bernadette  
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine  
 FOURRÉ Daniel  
 LALLIER Annie  
 CHABRILLAT Guy  
 DE BARTILLAT Nathalie  
 DEBONO Yves  
 DRUNAT Christophe  
 GODARD Denys  
 GONTHIER Gilles  
 GRESSET François

**Étaient absents ou excusés**

BALLERAT Xavier  
 BERNARD Paul  
 COLLIN Pascal  
 GOFFINET Pierre -Etienne  
 LARDY Jean-Pierre  
 MATHE Jean-Roger  
 NAULEAU Nicolas  
 PIETU Delphine  
 PRELY Damien  
 RICHER Marie-Pierre  
 RIMBAULT Jean-Claude  
 RIOTTE Emmanuel  
 RIVET Michelle  
 ROGER Claude  
 ROULLET Dominique  
 SINSOULIER-BIGOT Agnès

TIMMERMAN Patrick

**Pouvoirs**

BALLERAT Xavier  
 RICHER Marie-Pierre  
 RIMBAULT Jean-Claude  
 RIVET Michelle  
 ROULLET Dominique  
 TIMMERMAN Patrick

Délégué du Conseil départemental du Cher  
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire  
 Déléguée du Conseil départemental du Cher  
 Déléguée du Conseil départemental du Cher  
 Délégué du Conseil départemental du Cher  
 Déléguée du Conseil départemental du Cher  
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry  
 Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois  
 Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise  
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry  
 Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry  
 Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais  
 Délégué de la CDC Sauldre et Sologne

-  
 Délégué de la CDC Pays de Nérondes  
 Délégué de la CDC Trois Provinces  
 Délégué de la CDC Cœur de France  
 Délégué de la CDC La Septaine  
 Délégué de la CDC Le Dunois  
 Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher  
 Délégué de la CDC Berry Grand Sud  
 Déléguée du Conseil départemental du Cher  
 Délégué de la CDC Cœur de Berry  
 Déléguée du Conseil départemental du Cher  
 Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire  
 Délégué du Conseil départemental du Cher  
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire  
 Délégué de la CDC Cœur de France  
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire  
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire  
 Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

-  
 COURIVAUD Bernadette  
 FOURRÉ Daniel  
 BARNIER Patrick  
 COSYNS Louis  
 BARNIER Patrick  
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine

## Point n°7

### Création d'emplois saisonniers pour une action de communication sur le Printemps de Bourges

#### Le Comité Syndical,

Vu l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, indiquant que les emplois de chaque syndicat sont créés par son organe délibérant ;

Considérant qu'il appartient donc au comité syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services ;

Considérant que des emplois sont nécessaires en vu d'un accroissement temporaire d'activité lors de la tenue d'un stand sur le Printemps de Bourges ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

#### DÉCIDE

- **d'autoriser** le Président à créer trois emplois en contrat à durée déterminée pour la période du 20/04/2020 au 26/04/2020 à raison de **20h00**, à l'équivalence de grade de rédacteur pour occuper les fonctions d'agents de communication.  
Les agents seront rémunérés à l'indice brut 500/ majoré 431.

#### **VOTE :**

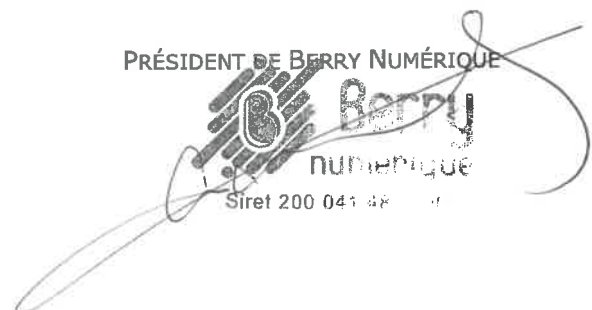
**Pour** : 30,25 voix (9 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 20,25 voix et 10 délégués de CDC représentant 10 voix)

**Contre** : 0,00 voix

**Abstention** : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



# Berry Numérique

## Délibération du Comité Syndical n° CS 08/2020

### Réunion du 4 février 2020

Le 4 février 2020, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

**Date de convocation :**

23/01/2020

**Secrétaire de séance :**

Gilles GONTHIER

**Nombre de membres en exercice :**

30

**Étaient Présents :**

BARNIER Patrick  
 COSYNS Louis  
 COURIVAUD Bernadette  
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine  
 FOURRÉ Daniel  
 LALLIER Annie  
 CHABRILLAT Guy  
 DE BARTILLAT Nathalie  
 DEBONO Yves  
 DRUNAT Christophe  
 GODARD Denys  
 GONTHIER Gilles  
 GRESSET François

**Étaient absents ou excusés**

BALLERAT Xavier  
 BERNARD Paul  
 COLLIN Pascal  
 GOFFINET Pierre -Etienne  
 LARDY Jean-Pierre  
 MATHE Jean-Roger  
 NAULEAU Nicolas  
 PIETU Delphine  
 PRELY Damien  
 RICHER Marie-Pierre  
 RIMBAULT Jean-Claude  
 RIOTTE Emmanuel  
 RIVET Michelle  
 ROGER Claude  
 ROULLET Dominique  
 SINSOULIER-BIGOT Agnès

TIMMERMAN Patrick

**Pouvoirs**

BALLERAT Xavier  
 RICHER Marie-Pierre  
 RIMBAULT Jean-Claude  
 RIVET Michelle  
 ROULLET Dominique  
 TIMMERMAN Patrick

Délégué du Conseil départemental du Cher  
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire  
 Déléguée du Conseil départemental du Cher  
 Déléguée du Conseil départemental du Cher  
 Délégué du Conseil départemental du Cher  
 Déléguée du Conseil départemental du Cher  
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry  
 Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois  
 Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise  
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry  
 Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry  
 Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais  
 Délégué de la CDC Sauldre et Sologne

-  
 Délégué de la CDC Pays de Nérondes  
 Délégué de la CDC Trois Provinces  
 Délégué de la CDC Cœur de France  
 Délégué de la CDC La Septaine  
 Délégué de la CDC Le Dunois  
 Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher  
 Délégué de la CDC Berry Grand Sud  
 Déléguée du Conseil départemental du Cher  
 Délégué de la CDC Cœur de Berry  
 Déléguée du Conseil départemental du Cher  
 Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire  
 Délégué du Conseil départemental du Cher  
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire  
 Délégué de la CDC Cœur de France  
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire  
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire  
 Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

-  
 COURIVAUD Bernadette  
 FOURRÉ Daniel  
 BARNIER Patrick  
 COSYNS Louis  
 BARNIER Patrick  
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine

## Point n°8

Envoyé en préfecture le 05/02/2020

Reçu en préfecture le 05/02/2020

Affiché le

ID : 018-200041481-20200204-CS08\_2020-DE

### Convention « supports intermédiaires » avec Enedis

#### Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°CS 21/2014 du 23 mai 2014 autorisant la signature de la convention relative à l'usage des réseaux publics de distribution d'électricité basse tension (BT) et Haute Tension (HTA) pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques en fibres optique sur supports de lignes aériennes ;

Considérant que cette convention formalise les modalités d'utilisation des infrastructures du réseau électrique entre le SDE, ENEDIS et Berry Numérique pour la réalisation des études et des travaux relatifs aux réseaux très haut débit ;

Considérant qu'après plusieurs années d'application, cette convention nécessite des précisions concernant les conditions de sécurité préalable aux travaux ;

Considérant qu'il convient de mettre en place une convention définissant les modalités et dispositions relatives aux travaux réalisés sur des appuis intermédiaires entre deux supports communs d'une même portée électrique afin de mettre en œuvre les dispositions des articles R554-21-I 3° et R554-25-I du code de l'environnement ;

Vu le rapport du Président ;

Et après en avoir délibéré,

#### DÉCIDE

- **d'autoriser** le Président à signer la convention « supports intermédiaires » avec Enedis,
- **d'autoriser** le Président à signer tout document s'y afférant.

#### VOTE :

**Pour** : 30,25 voix (9 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 20,25 voix et 10 délégués de CDC représentant 10 voix)

**Contre** : 0,00 voix

**Abstention** : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE

Siret 200 041 481 00017

# Berry Numérique

## Délibération du Comité Syndical n° CS 09/2020

Réunion du 4 février 2020

Le 4 février 2020, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

### Date de convocation :

23/01/2020

### Secrétaire de séance :

Gilles GONTHIER

### Nombre de membres en exercice :

30

### Étaient Présents :

BARNIER Patrick  
 COSYNS Louis  
 COURIVAUD Bernadette  
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine  
 FOURRÉ Daniel  
 LALLIER Annie  
 CHABRILLAT Guy  
 DE BARTILLAT Nathalie  
 DEBONO Yves  
 DRUNAT Christophe  
 GODARD Denys  
 GONTHIER Gilles  
 GRESSET François

### Étaient absents ou excusés

BALLERAT Xavier  
 BERNARD Paul  
 COLLIN Pascal  
 GOFFINET Pierre -Etienne  
 LARDY Jean-Pierre  
 MATHE Jean-Roger  
 NAULEAU Nicolas  
 PIETU Delphine  
 PRELY Damien  
 RICHER Marie-Pierre  
 RIMBAULT Jean-Claude  
 RIOTTE Emmanuel  
 RIVET Michelle  
 ROGER Claude  
 ROULLET Dominique  
 SINSOULIER-BIGOT Agnès

TIMMERMAN Patrick

### Pouvoirs

BALLERAT Xavier  
 RICHER Marie-Pierre  
 RIMBAULT Jean-Claude  
 RIVET Michelle  
 ROULLET Dominique  
 TIMMERMAN Patrick

Délégué du Conseil départemental du Cher  
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire  
 Déléguée du Conseil départemental du Cher  
 Déléguée du Conseil départemental du Cher  
 Délégué du Conseil départemental du Cher  
 Déléguée du Conseil départemental du Cher  
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry  
 Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois  
 Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise  
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry  
 Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry  
 Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais  
 Délégué de la CDC Saultre et Sologne

-  
 Délégué de la CDC Pays de Nérondes  
 Délégué de la CDC Trois Provinces  
 Délégué de la CDC Cœur de France  
 Délégué de la CDC La Septaine  
 Délégué de la CDC Le Dunois  
 Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher  
 Délégué de la CDC Berry Grand Sud  
 Déléguée du Conseil départemental du Cher  
 Délégué de la CDC Cœur de Berry  
 Déléguée du Conseil départemental du Cher  
 Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire  
 Délégué du Conseil départemental du Cher  
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire  
 Délégué de la CDC Cœur de France  
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire  
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire  
 Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

-  
 COURIVAUD Bernadette  
 FOURRÉ Daniel  
 BARNIER Patrick  
 COSYNS Louis  
 BARNIER Patrick  
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine

## Point n°9

Envoyé en préfecture le 05/02/2020

Reçu en préfecture le 05/02/2020

Affiché le

ID : 018-200041481-20200204-CS09\_2020-DE

### Ressources humaines - Autorisation de signature d'une Convention de mise à disposition

#### Le Comité Syndical,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux ;

Vu la mise à disposition de Pascal Bourdillon, directeur de Berry Numérique depuis le 01 janvier 2014 ;

Considérant que cette mise à disposition est matérialisée par une convention entre le Département du Cher et Berry Numérique ainsi qu'un arrêté individuel ;

Considérant que le Président, en tant que chef de l'administration, doit avoir l'autorisation du Comité syndical pour signer une telle convention de mise à disposition ;

Considérant que face à ce constat, et sur demande du payeur, il convient de régulariser cette situation en autorisant le Président à signer la convention de mise à disposition de Pascal Bourdillon;

#### DÉCIDE

- **d'autoriser** le Président à signer la convention de mise à disposition de Pascal Bourdillon,
- **d'autoriser** le Président à signer tout document afférent à la mise à disposition du personnel concerné.

#### VOTE :

**Pour** : 30,25 voix (9 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 20,25 voix et 10 délégués de CDC représentant 10 voix)

**Contre** : 0,00 voix

**Abstention** : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE

numérique

Siret 200 041 481 00017

Le 4 février 2020, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

**Date de convocation :**

23/01/2020

**Secrétaire de séance :**

Gilles GONTHIER

**Nombre de membres en exercice :**

30

**Étaient Présents :**

BARNIER Patrick  
COSYNS Louis  
COURIVAUD Bernadette  
DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine  
FOURRÉ Daniel  
LALLIER Annie  
CHABRILLAT Guy  
DE BARTILLAT Nathalie  
DEBONO Yves  
DRUNAT Christophe  
GODARD Denys  
GONTHIER Gilles  
GRESSET François

**Étaient absents ou excusés**

BALLERAT Xavier  
BERNARD Paul  
COLLIN Pascal  
GOFFINET Pierre -Etienne  
LARDY Jean-Pierre  
MATHE Jean-Roger  
NAULEAU Nicolas  
PIETU Delphine  
PRELY Damien  
RICHER Marie-Pierre  
RIMBAULT Jean-Claude  
RIOTTE Emmanuel  
RIVET Michelle  
ROGER Claude  
ROULLET Dominique  
SINSOULIER-BIGOT Agnès

TIMMERMAN Patrick

**Pouvoirs**

BALLERAT Xavier  
RICHER Marie-Pierre  
RIMBAULT Jean-Claude  
RIVET Michelle  
ROULLET Dominique  
TIMMERMAN Patrick

Délégué du Conseil départemental du Cher  
Délégué de la Région Centre-Val de Loire  
Déléguée du Conseil départemental du Cher  
Déléguée du Conseil départemental du Cher  
Délégué du Conseil départemental du Cher  
Déléguée du Conseil départemental du Cher  
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry  
Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois  
Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise  
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry  
Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry  
Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais  
Délégué de la CDC Sauldre et Sologne

-  
Délégué de la CDC Pays de Nérondes  
Délégué de la CDC Trois Provinces  
Délégué de la CDC Cœur de France  
Délégué de la CDC La Septaine  
Délégué de la CDC Le Dunois  
Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher  
Délégué de la CDC Berry Grand Sud  
Déléguée du Conseil départemental du Cher  
Délégué de la CDC Cœur de Berry  
Déléguée du Conseil départemental du Cher  
Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire  
Délégué du Conseil départemental du Cher  
Déléguée de la Région Centre-Val de Loire  
Délégué de la CDC Cœur de France  
Délégué de la Région Centre-Val de Loire  
Déléguée de la Région Centre-Val de Loire  
Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

-  
COURIVAUD Bernadette  
FOURRÉ Daniel  
BARNIER Patrick  
COSYNS Louis  
BARNIER Patrick  
DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine

## Point n°10

### Point d'avancement sur l'aménagement numérique dans le Cher

#### Le Comité Syndical,

Considérant que suite aux avancées des derniers mois, il convient de faire un point sur le déploiement en matière d'aménagement numérique sur le département du Cher ;

Vu le rapport du président ;

#### PREND ACTE :

- du point d'information sur l'avancement des déploiements, tel qu'annexé à la présente délibération.

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Siret 200 041 481 00017